



SUD-HEH ☎ : 31 06 91  
🌐 : [www.sudsantesociaux69.org](http://www.sudsantesociaux69.org)

# Flash Info

## CHSCT Extraordinaire

### V1/V2

# 20 octobre 2017



*Edition spéciale*

Le CHSCT a commencé par la lecture du tract écrit suite à l'entrevue avec la direction, le mercredi 11 octobre 2017.

Rappel des revendications du personnel :

- Amélioration des conditions de travail et d'hygiène pour tout le personnel afin d'assurer leur sécurité et celles des patients.
- Augmentation des effectifs à 3 du matin, 3 du soir, 1 de journée (IDE et ASD) 7j/7J, pour améliorer et respecter les conditions de travail et d'hygiène, d'assurer la sécurité des patients et des personnels.
- La remise en place du binôme IDE/ASD,
- Le maintien du cadre de santé dans le pavillon,
- La mise à disposition de matériel adapté,
- L'encadrement et formation des nouveaux arrivants en temps suffisant,
- Le respect de la trame choisie par les personnels lors de la restructuration du pavillon,
- La stagiairisation de tous les contractuels,
- Le paiement ou la mise dans le compte d'heures des heures supplémentaires.

A un an de la fusion, les problèmes se sont aggravés.

Pour rappel, toutes les organisations syndicales s'étaient prononcées contre cette fusion en dénonçant la charge de travail, les effectifs insuffisants et les problèmes qu'allaient engendrer la fusion de deux spécialités lourdes.

Depuis, réunion avec le corps médical (3 chefs de service), lundi 16 octobre 2017.

Plusieurs rencontres avec les équipes soignantes.

Regroupement de patients dits « complexes » dans la même unité V1 et V2 reçoit des patients moins lourds, d'où un déséquilibre de la charge de travail.

La direction a annoncé un renfort de 5 ETP en décembre 2016 et 2 ETP en mars 2017,

effectif au dessus des « effectifs cibles » HCL, d'après la direction...



Malgré tout ces renforts, l'investissement du personnel, les incessantes réorganisations, les problèmes perdurent.



La direction propose 3 axes :

- Séparer les spécialités dans le service et mixer les hospitalisations conventionnelles et les hospitalisations de semaine.
- Solliciter l'intervention d'une société extérieure pour revoir l'organisation.
- Revoir l'axe managérial, médical et paramédical.

En clair, on va revoir l'organisation à fond, c'est la clé du problème toujours d'après la direction.

Le projet final sera de re-séparer les 2 spécialités.

Chaque titulaire devra se positionner sur sa prochaine affectation.

L'effectif du service est constitué de 60 % titulaires/stagiaires et de 40 % contractuels.

Date de séparation des 2 spécialités fixée au 8 janvier 2018.

La DRH présentera 2 trames, le personnel du service est invité à présenter une 3ème trame. Concernant l'encadrement direct du service, il a été changé pour revoir « l'axe managérial » dicit la direction.

Limitation des transferts le week-end

Maintien du sur-effectif.

Réduction du nombre de stagiaires.



**SUD a dénoncé le manque de moyens proposé par la direction, la direction reste sourde face à la demande supplémentaire d'effectif. La direction répond par un audit extérieur dont on ne connaît pas le coût (une privatisation non-déclarée de la réorganisation). Le CHSCT alerte à longueur de réunion les dysfonctionnements, les manquements de la direction mais rien ne bouge. La direction a dit prendre ses responsabilités...**



31 06 91 / 04 72 11 06 91



heh.syndicat-sud-sante@chu-lyon.fr



<http://sudsantesociaux69.org>



Suivez-nous aussi sur facebook : SUD / Hospices Civils de Lyon